

Réunion du 22 octobre 2024

CONSEIL MUNICIPAL

(art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de ST BOMER LES FORGES se réunira, en séance ordinaire, le **mardi 22 octobre 2024 à 20 h 30 à la Mairie.**

Fait à ST BOMER LES FORGES, le 15 octobre 2024.

LE MAIRE,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of St-Bomer-les-Forges. The stamp contains the text 'LES FORGES (ORNE) MAIRIE ORNE ST-BOMER' around the perimeter. A black ink signature is written over the stamp.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juin 2024,
3. Aménagement et accessibilité du parking du cimetière -Choix de l'entreprise,
4. Location de l'appartement 5, impasse du Verger (1er étage),
5. Location du garage situé près de la salle des fêtes,
6. Renouvellement du bail de l'appartement sis 12, rue des écoles,
7. Renouvellement du bail de l'appartement sis 14, rue des écoles,
8. Renouvellement de la prise en charge des frais de transport scolaire,
9. Demande de subvention du Vélo Club Domfrontais,
10. Fonds d'aide financière individuelle- Appel à contribution 2024,
11. Indemnité de gardiennage de l'église,
12. Convention de mise à disposition de personnel-Ménage du cabinet médical, de la salle culturelle et de la mairie,
13. Rapport d'activités de l'année 2023 du Territoire d'Energie Orne,
14. Questions diverses.